

# La Lettre

n°57

du président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

Édito de Pierre CAMANI

## Imaginer tous ensemble le Département de demain



© Thierry-Daniel Vidal

La loi NOTRe, votée par le Parlement, a conforté le Département dans l'espace rural. Cela signifie concrètement que le Conseil départemental conservera ses capacités d'intervention dans les

domaines touchant très directement la vie quotidienne des Lot-et-Garonnais. Tout le volet du développement social (enfance/famille, personnes âgées, personnes handicapées, insertion), les routes départementales, les collèges, mais aussi le soutien aux communes en matière d'investissement et d'ingénierie constitueront, demain, notre cœur de métier réaffirmé. La compétence transport (scolaire et interurbain) sera, pour sa part, transférée à la Région. Le Département et la Région continueront d'intervenir conjointement dans les domaines de la culture, du sport, du tourisme, ou encore de l'éducation. Enfin, en synergie avec le Conseil régional, nouveau chef de file en la matière, le Département réorientera efficacement son soutien à l'économie de proximité et aux filières agricoles.

Le Département vit un tournant historique. La loi NOTRe consolide très clairement le socle du service public départemental, mais elle

nous oblige également à nous adapter pour relever les défis qui nous attendent. C'est une formidable opportunité pour construire le Département de demain ; un Département plus moderne, plus juste, mais aussi plus efficient dans sa capacité à rendre un service public de qualité aux Lot-et-Garonnais. Il ne faut donc pas redouter, mais au contraire saisir cette opportunité de nous réinventer collectivement.

Imaginer ensemble le Conseil départemental de demain suppose que nous le co-construisions avec tous les Lot-et-Garonnais. Comme je l'ai déjà exprimé, je souhaite que la concertation que nous allons engager soit la plus large possible. Ainsi, sur le modèle des rencontres que j'ai organisées il y a un peu plus d'un an avec les élus municipaux, à la suite du renouvellement de mars 2014, j'ai débuté un nouveau cycle de réunions d'arrondissement. Elles sont l'occasion de présenter aux élus le nouveau champ d'action du Département et d'ouvrir le débat sur les nouvelles modalités du partenariat entre les communes et le Département. Parallèlement, j'ai décidé d'engager une vaste consultation de tous nos concitoyens pour recueillir leur avis avant de définir les priorités pour le Lot-et-Garonne et préciser les modalités de la refondation des politiques publiques départementales.

2

### LE POINT SUR...

- Loi NOTRe : Des Régions recentrées, des Départements consolidés, des Communes confortées

3

### ZOOM SUR...

- La concertation comme méthode

### EN BREF

- Le Lot-et-Garonne à nouveau bien représenté au plan national
- Visite du parc Walibi Sud-Ouest

4

### EN IMAGES

- Léa Nature choisit Damazan
- Bravo et merci à nos pompiers !

### Directeur de la publication :

Matthieu Stievet

### Mise en page :

 Hervé Brisse

### Impression :

 IGS - Agen

### Photos :

 Xavier Chambelland (CG47)

ISSN : 1961-0025

**LOT-ET-GARONNE**  
Le Département

## LE POINT SUR...

### LOI NOTRe

# Des Régions recentrées, des Départements consolidés, des Communes confortées

Quatrième volet de la réforme territoriale impulsée en 2013, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) promulguée le 7 août clarifie les compétences respectives des collectivités.

Le développement économique et l'aide directe aux entreprises seront assurés par les Régions. Elles seront notamment responsables de la politique de soutien aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises de taille intermédiaire. Elles devront présenter un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) qui fixera les orientations régionales pour une durée de cinq ans. Les Régions se verront par ailleurs transférer la compétence des transports (scolaires et interurbains), pour un service effectif au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

### Le Département au cœur des solidarités humaines et territoriales

Alors même qu'il était un temps question de sa suppression, le Département s'affirme finalement au terme de ce processus comme l'échelon incontournable en matière de solidarités

sociales et territoriales. C'est un moment de refondation historique pour la collectivité départementale qui a toujours su prouver sa capacité à s'adapter au fil des lois de décentralisation.

Le Département est apparu comme une collectivité de proximité, dont la taille répond tout particulièrement aux enjeux de péréquation, entre les nouvelles grandes régions et l'échelon communal, cellule de base de notre République.

Le Département exercera ses compétences « historiques » de manière exclusive : l'action sociale, les routes, la gestion des collèges, mais aussi le transport scolaire des enfants handicapés. Il est renforcé dans son rôle de soutien aux territoires, notamment à travers la confirmation de l'aide aux communes et à leurs groupements, mais aussi en étant désigné pilote de l'aménagement numérique du territoire et du schéma d'accessibilité des services au public.

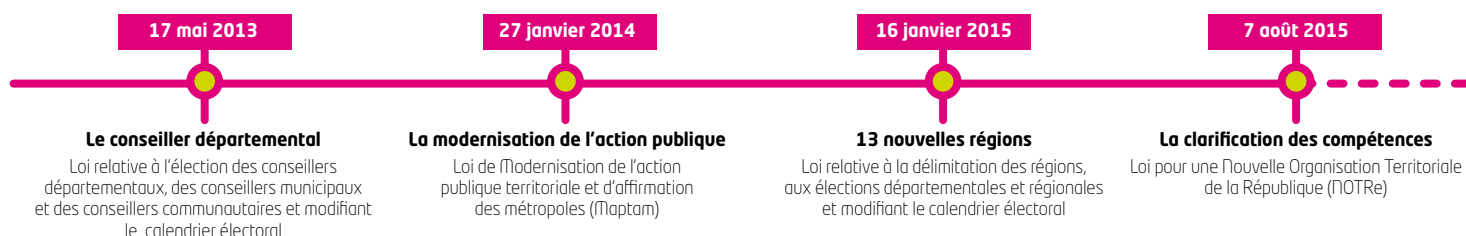
### INTERCOMMUNALITES : DES DEROGATIONS POUR LES TERRITOIRES DE FAIBLE DENSITE

D'une manière générale, la loi NOTRe a prévu que les intercommunalités passent d'un seuil de population minimum de 5 000 à 15 000 habitants et soient organisées autour de bassins de vie. Pierre Camani, particulièrement attentif aux effets de la loi sur notre département et soucieux de préserver l'échelon communal, a défendu au Sénat un système dérogatoire pour les territoires de faible densité de population. Départemental rural, le Lot-et-Garonne peut bénéficier des dérogations introduites dans l'article 33 de la loi. Sur les 16 EPCI du territoire, 3 seront obligatoirement amenés à évoluer : les Communautés de communes du Confluent, de Penne d'Agenais et du canton de Prayssas.

### 10 MESURES PHARES DE LA LOI NOTRe

- 1 La clause de compétence générale pour les Régions et les Départements est supprimée.
- 2 Le Département est recentré sur ses compétences « historiques », dans son rôle de pilier des solidarités sociales et territoriales.
- 3 Le Département est renforcé dans son rôle d'aménagement du territoire et d'organisation des services publics : aides et missions d'assistance aux communes et EPCI, aménagement numérique du territoire, schéma d'accessibilité des services au public sur le territoire.
- 4 Culture, sport, tourisme, promotion des langues régionales, éducation populaire restent des compétences partagées entre Département et Région.
- 5 Les Départements gardent la compétence des collèges et des routes.
- 6 L'économie et l'emploi deviennent de compétence régionale exclusive.
- 7 La Région aura la responsabilité des schémas de développement et d'aménagement qu'elle élaborera avec les territoires.
- 8 Les transports interurbains et scolaires seront de compétence régionale.
- 9 Les compétences eau, assainissement (optionnelles) et gestion des déchets (obligatoire) seront transférées aux intercommunalités.
- 10 Le seuil des EPCI est fixé à 15 000 habitants, assorti de dérogations pour les territoires de faible densité (cf. encadré).

### LES ÉTAPES POUR UNE NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE



## ■ ZOOM SUR...

CONSTRUISONS NOTRe 47

# La concertation comme méthode



Le nouveau cadre établi par la loi NOTRe et le contexte budgétaire engage le Département à une remise à plat de ses politiques publiques et à une redéfinition de ses priorités. Comme il s'y était engagé lors de la campagne électorale du printemps dernier, le Président du Conseil départemental ouvre ce vaste chantier en concertation avec les Lot-et-Garonnais.

Pour un diagnostic partagé avec les forces vives du territoire, la concertation associe en amont les partenaires du Département: les élus locaux, toutes tendances confondues, ainsi que les acteurs socio-économiques.

### 2 manières pour participer :

- en répondant au questionnaire qui accompagne 47magazine et en le retournant dans l'enveloppe T (sans l'affranchir)
- en remplissant le questionnaire sur le site Internet dédié à la consultation : [www.construisonsnotre47.fr](http://www.construisonsnotre47.fr)

### La volonté d'associer tous les membres de l'assemblée départementale

Fidèle à l'engagement pris dès la session d'investiture en avril, le Président Camani a confirmé à la session du 21 septembre la mise en place d'une commission spéciale sur la redéfinition des politiques départementales comprenant des membres du groupe de la Majorité départementale, du groupe d'opposition et du groupe La Dynamique citoyenne.



Quatre réunions d'arrondissement (à Nérac, Pont-du-Casse, Virazeil et Monflanquin) ont été organisées du 17 septembre au 8 octobre pour présenter aux élus le nouveau champ d'action du Conseil départemental et ouvrir le débat sur les modalités du partenariat solide qui unit les communes et intercommunalités au Département.

Les élus sont invités à répondre à un questionnaire permettant de définir les priorités de chacun et de décider collectivement des mesures à prendre et des politiques d'intérêt général à mener pour préparer ensemble le Lot-et-Garonne de demain sur le site Internet : [www.construisonsnotre47.fr](http://www.construisonsnotre47.fr)

L'AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT SE DÉCIDE AUJOURD'HUI !  
CONSTRUISONS NOTRe 47  
DONNEZ VOTRE AVIS

Septembre 2015

Octobre 2015

Janvier 2016

Mars 2016

Diagnostic et échanges sur les enjeux de la loi NOTRe  
Sensibilisation des élus locaux et des acteurs socio-économiques

Consultation des Lot-et-Garonnais

Débat d'orientations budgétaires du Conseil départemental

Vote du budget primitif du Conseil départemental

## Le Lot-et-Garonne à nouveau bien représenté au plan national

EN BREF

Après Michel Masset, Bernard Barral et Marie-France Salles, qui siègent respectivement à la Conférence nationale des Services d'incendie et de secours, à la Commission nationale d'aménagement commercial et au Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale, l'Assemblée des Départements de France (ADF) a de nouveau sollicité le Lot-et-Garonne pour la représenter dans des instances nationales.

Jacques Biliric, vice-président en charge du Développement économique et touristique, siégera à la Commission nationale du débat public, autorité administrative indépendante, dont la mission est d'informer les citoyens et de faire en sorte que leur point de vue soit pris en compte dans les processus de décision.

Christine Gonzato-Roques, vice-présidente en charge de l'Enfance et de la Famille, représentera les Départements au sein du Groupement d'intérêt public Agence française de l'Adoption (GIP-AFA). Cet organisme a pour but d'informer, de conseiller et d'accompagner les familles et de servir d'intermédiaire pour l'adoption de mineurs étrangers.

## Visite du parc Walibi Sud-Ouest

Fin septembre, aux côtés du secrétaire d'État Matthias Fekl et des parlementaires, Pierre Camani et Jacques Biliric, président du Comité départemental du Tourisme, ont rencontré Sylvain Chatain, gérant du parc Walibi Sud-Ouest, pour dresser un premier bilan de la saison touristique 2015.

Les chiffres définitifs ne sont pas encore connus, puisque le parc reste ouvert jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre, mais le directeur annonce une fréquentation haute, soit plus de 300 000 visiteurs. Il a également été question des investissements prévus par le groupe espagnol Aspro-Ocio, qui a racheté le parc en début d'année, avec des ambitions de développement à court terme, telles que la modernisation des équipements et la création de nouvelles attractions.



**Saint-Hilaire-de-Lusignan**

Jusque fin octobre, D 813 : renforcement de la traversée et réseaux d'eau. Alternat par feux. Travaux communaux confiés à Gabrielle et Colas.

**Blaymont - Massels**

Jusque fin octobre, D 656 : écrêtement de dos d'âne, déviation par D 47 et 82. Travaux sous maîtrise d'ouvrage départementale confiés à Dugarcin et Eurovia. Montant : 218 400 €.

**Lusignan-Petit**

Jusque début novembre, D 107 : travaux de la traversée d'agglomération. Alternat par feux. Travaux communaux confiés à Eiffage.

**Sainte-Colombe-en-Bruilhois**

Jusque fin novembre, D 296 : renforcement du réseau d'assainissement et d'eau potable. Déviation par D 119 et D 292. Travaux communautaires confiés à Cousin-Pradere et Cofely-Ineo.

**Lafitte-sur-Lot - Granges-sur-Lot**

Jusque fin décembre, D 666 : renforcement de la chaussée. Alternat par feux. Travaux sous maîtrise d'ouvrage départementale confiés à Eurovia. Montant : 618 000 €.

Pour connaître tous les travaux routiers menés par le Conseil départemental, rendez-vous sur [www.inforoute47.fr](http://www.inforoute47.fr)

## ■ EN IMAGES

### Léa Nature choisit Damazan

Des aliments bio, en sachets individuels, sans gluten et sans lactose, seront prochainement expédiés de la zone d'activités de la Confluence, à Damazan, dans toute la France. Léa Nature, société engagée dans les produits biologiques et naturels, vient d'acquérir un terrain de 5 hectares pour y construire un atelier de production, activité complémentaire de la conserverie Bioviver située à Bazens. L'investissement s'élève à 6 M€ avec la création d'une dizaine d'emplois dès 2016, et des projets d'extension déjà à l'étude afin d'accroître l'activité dans les années à venir. Pierre Camani s'est réjoui de cette nouvelle implantation, qui porte à plus de 20 le nombre d'entreprises présentes sur la zone de la Confluence, vivier d'emplois dans le secteur.



### Bravo et merci à nos pompiers !

Fin septembre, Agen et le Lot-et-Garonne ont été le point de rendez-vous de tous les sapeurs-pompiers de France. Durant 4 jours, les soldats du feu ont constaté que leur côte de popularité ne faiblissait pas ! Présent pour l'occasion, le Ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a rendu hommage à ces femmes et à ces hommes qui risquent quotidiennement leur vie pour sauver les nôtres. Pierre Camani a lui aussi salué le courage et le dévouement des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. Il a également remercié chaleureusement tous les sapeurs-pompiers de Lot-et-Garonne qui ont rendu possible ce 122<sup>e</sup> Congrès national, faisant rayonner le département dans toute la France et générant localement plus de près de 3 M€ de retombées économiques.



### GRUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Depuis de long mois, des dizaines de milliers de réfugiés chassés par l'horreur de la guerre et les persécutions, quittent leur pays pour assurer leur sécurité et celle de leur famille.

Cet exode, conséquence d'une barbarie d'une nature et d'une intensité terrifiantes, se révèle d'une ampleur sans équivalence depuis la seconde guerre mondiale.

Une telle situation nous interpelle bien entendu en tant que femmes et hommes porteurs des valeurs universelles, au premier rang desquelles l'humanisme. Mais elle nous interpelle aussi en tant qu'élus et nous incite à proposer des réponses concrètes.

Les Conseillers départementaux de la Majorité s'associent pleinement à la démarche engagée par le Président du Conseil départemental et l'Amicale des Maires de Lot-et-Garonne, en partenariat avec l'Etat, afin de trouver dans les communes des solutions d'accueil d'urgence.

En son temps, les Lot-et-Garonnais ont su accueillir les réfugiés espagnols victimes de la guerre civile et du franquisme, des Italiens fuyant le fascisme, puis en 1939 des milliers de Haut-Rhinois fuyant le nazisme.

Aujourd'hui encore, fidèles à cette tradition d'hospitalité, ils auront à coeur de faire vivre la fraternité, principe fondamental de la République.

Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9  
05 53 69 42 72 - [majorite.departementale@lotetgaronne.fr](mailto:majorite.departementale@lotetgaronne.fr)

### GRUPE L'AVENIR ENSEMBLE

« Consulter c'est bien, agir c'est mieux. » C'est en substance ce qu'a répondu Guillaume Lepers, président du groupe d'opposition et conseiller départemental de Villeneuve 1 au Président du Conseil départemental, qui a décidé de consulter les Lot-et-Garonnais sur les politiques du Département. Or, face à la situation financière difficile dans laquelle se trouve le Département, le temps de l'action est venu ! Ce que répètent depuis plusieurs mois les élus du groupe d'opposition, qui ont proposé à la majorité de travailler ensemble pour réformer les politiques et les régimes d'aide du Département. Cette main tendue reste malheureusement à ce jour sans réponse. Espérons cependant que la consultation prévue débouchera, pour une fois, sur des actions !

[lavenirensemble.net](http://lavenirensemble.net) - 05 53 98 52 00

### GRUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

Concertation, le maître mot de cette rentrée politique. Le président Pierre Camani va donner la parole aux Lot-et-Garonnais, aux acteurs socio-économiques, aux élus aussi, sous la forme d'une vaste consultation citoyenne, pour réfléchir, tous ensemble, sur les politiques du Département, sur les futures actions à mener, toujours dans l'intérêt général du Lot-et-Garonne. Le groupe que nous représentons, qui défend les échanges et favorise le débat, ne peut évidemment que s'en satisfaire. Prenons en acte, avant d'y passer...

La dynamique citoyenne : Nathalie Bricard et Christian Delbrel - [c.delbrel.dpt47@gmail.com](mailto:c.delbrel.dpt47@gmail.com) - 06 45 74 46 14